

MOTION

Pour un réaménagement complet de la Place des Aviateurs, végétalisée, plus accueillante, et plus conviviale

Considérant :

- l'urgence climatique et le plan climat 2^{ème} génération du Canton,
- les différentes stratégies cantonales : Ville éponge 2050, Stratégie d'arborisation 2070,
- la motion M 35-2023 « Pour la création d'îlots de fraîcheur sur la commune de Plan-les-Ouates » acceptée à l'unanimité par le Conseil municipal le 14 novembre 2023,

le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

demande au Conseil administratif

par X oui, X non et X abstention(s)

- D'étudier le réaménagement complet de la Place des Aviateurs pour qu'elle devienne notamment un véritable îlot de fraîcheur, avec une végétalisation maximale,
- D'étudier le déplacement du marché sur le parking des Aviateurs qui ne doit pas être une entrave à ce réaménagement,
- D'améliorer la visibilité du marché pour mieux le faire connaître et en assurer l'existence.

Exposé des motifs :

L'aménagement actuel de la Place des Aviateurs a fait l'objet d'une dépense totale de CHF 2'215'188.25 (délibération D 61-2023).

L'exposé des motifs du crédit d'engagement D-103-2010 indiquait :

Le but de cet aménagement consiste :

« à réaménager cette place pour en faire un lieu convivial, prenant en compte des besoins et aspirations des habitants et des Conseillers municipaux et englobant le mail et le parking jusqu'à la route de Saint-Julien, du chemin de Vers à la place de la Mairie ainsi que la contre-route parallèle. Les aménagements prévus tiennent compte des limites de charges admises par le parking situé en dessous de la Place des Aviateurs¹.

Il était aussi mentionné les points suivants :

- *l'implantation d'aires végétalisées afin de réduire des nuisances sonores,*
- *le manque de végétation n'encourage pas les passant à s'arrêter sur les bancs en été, car la chaleur y est vite étouffante. Ce grand espace vide est peu accueillant en hiver puisque vite glacial.*

¹ Description du projet dans l'exposé des motifs de la délibération D 61-2013

Nous estimons que ces deux points n'ont pas été atteints et qu'il faut reprendre l'étude pour les atteindre, en rajoutant appliquant les stratégies et motions susmentionnées.

Une plus grande végétalisation aurait aussi un impact bénéfique sur le bruit ambiant : absorption phonique (exemple : trafic excessif et rapide des 2 roues motorisés, bien qu'interdits, patageoire bien fréquentée, jets d'eau, terrasse du tea-room). Cet impact ne peut être que bénéfique pour les habitants des immeubles entourant cette place.

Le déplacement du marché les lundis et jeudis permettrait une meilleure visibilité des commerçants avec la proximité de la route de Saint-Julien et des arrêts des transports publics.

Depuis l'étude et la réalisation du réaménagement de la Place des Aviateurs, la réflexion sur les aménagements des espaces publics a évolué en tenant compte des pics de chaleur de plus en plus fréquents. La Commune a déjà procédé à plusieurs réaménagements. Mais il convient d'entamer sans plus attendre une nouvelle étude de ce grand espace central de la commune.

En résumé, cet espace public doit être plus convivial et plus agréable, tant pour les habitants des immeubles, que les personnes qui le fréquentent et le traversent. Il doit participer à l'image et à la réputation du bien-vivre à Plan-les-Ouates.

Pour le groupe Le Centre Plan-les-Ouates :

Vincent CASARES, Anita DE MITRI, Philippe ROCHETIN, Denis THORIMBERT, Isabelle WILLIMANN